

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE

-BIAT-

Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba Tunis

La Banque Internationale Arabe de Tunisie -BIAT- publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2025 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 24 avril 2026. Ces états financiers sont accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, Mr Mohamed Lassaad BORJI et Mr Chérif BEN ZINA.

BILAN CONSOLIDÉ

Arrêté au 31 décembre 2025

(En milliers de dinars)

	Note	31/12/2025	31/12/2024
ACTIFS			
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	IV-1	387 138	467 479
Créances sur les établissements bancaires et financiers	IV-2	5 000 205	4 678 032
Créances sur la clientèle	IV-3	13 068 032	12 785 874
Portefeuille-titres commercial	IV-4	2 044 076	1 353 637
Portefeuille d'investissement	IV-5	6 484 574	5 417 845
Titres mis en équivalence	IV-6	9 875	10 074
Valeurs immobilisées	IV-7	877 329	767 096
Ecart d'acquisition net (Goodwill)	IV-8	39 444	42 402
Autres actifs	IV-9	885 091	755 755
Total des actifs		28 795 764	26 278 194
PASSIFS			
Banque Centrale et CCP	V-1	550	594
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	V-2	306 901	458 282
Dépôts et avoirs de la clientèle	V-3	21 723 249	20 113 753
Emprunts et ressources spéciales	V-4	622 162	499 906
Autres passifs	V-5	1 834 551	1 704 234
Total des passifs		24 487 413	22 776 769
INTÉRÊTS MINORITAIRES			
Part des minoritaires dans les réserves consolidés	VI	1 651 719	1 121 163
Part des minoritaires dans le résultat consolidé	VI	83 110	65 986
Total des intérêts minoritaires		1 734 829	1 187 149
CAPITAUX PROPRES			
Capital		204 000	204 000
Réserves consolidées		1 902 372	1 730 867
Autres capitaux propres		2	3
Résultat consolidé de l'exercice		467 148	379 406
Total des capitaux propres	VII	2 573 522	2 314 276
Total des passifs et des capitaux propres		28 795 764	26 278 194

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉ

Arrêté au 31 décembre 2025

(En milliers de dinars)

	31/12/2025	31/12/2024
PASSIFS ÉVENTUELS		
Cautions, avals et autres garanties données	3 084 728	2 776 490
a- En faveur des établissements bancaires et financiers	790 232	557 360
b- En faveur de la clientèle	2 294 496	2 219 130
Crédits documentaires	958 311	1 081 217
a- En faveur de la clientèle	906 692	988 019
b- Autres	51 619	93 198
Total des passifs éventuels	4 043 039	3 857 707
ENGAGEMENTS DONNÉS		
Engagements de financements donnés	1 955 355	1 355 283
a- Engagements de financements donnés aux établissements financiers	20 000	-
b- En faveur de la clientèle	1 935 355	1 355 283
Engagements sur titres	3	454
a- Participations non libérées	3	453
b- Titres à recevoir	-	1
Total des engagements donnés	1 955 358	1 355 737
ENGAGEMENTS REÇUS		
Garanties reçues	6 179 909	5 151 238
Total des engagements reçus	6 179 909	5 151 238

ÉTAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ
Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025
(En milliers de dinars)

	Note	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			
Intérêts et revenus assimilés	VIII-1-1	1 507 763	1 498 294
Commissions (en produits)	VIII-1-2	302 011	288 901
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	VIII-1-3	319 570	264 825
Revenus du portefeuille d'investissement	VIII-1-4	532 864	365 537
Primes d'assurance émises	VIII-1-5	261 168	219 489
Total des produits d'exploitation bancaire		2 923 376	2 637 046
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
Intérêts encourus et charges assimilées	VIII-2-1	(865 868)	(792 827)
Commissions encourues	VIII-2-2	(3 973)	(5 112)
Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		(383)	(279)
Sinistres payés sur opérations d'assurances	VIII-2-3	(114 562)	(88 542)
Total des charges d'exploitation bancaire		(984 786)	(886 760)
Produit Net Bancaire		1 938 590	1 750 286
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	VIII-3	(384 957)	(277 213)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	VIII-4	(12 065)	(24 464)
Autres produits d'exploitation	VIII-5	120 562	104 417
Frais de personnel	VIII-6	(480 639)	(406 278)
Charges générales d'exploitation	VIII-7	(308 734)	(307 352)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	VIII-8	(59 959)	(62 459)
Résultat d'exploitation		812 798	776 937
Quote-part dans les résultats des Sociétés mises en équivalence		(352)	(84)
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	VIII-9	(1 299)	(2 318)
Impôt sur les bénéfices	VIII-10	(258 083)	(329 156)
Résultat des activités ordinaires		553 064	445 379
Part de résultat revenant aux minoritaires		(83 110)	(65 986)
Résultat des activités ordinaires du groupe		469 954	379 393
Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	VIII-11	(2 806)	13
Résultat net consolidé de l'exercice du groupe		467 148	379 406
Effet des modifications comptables nettes d'impôt différé		-	-
Résultat net de l'exercice après modifications comptables		467 148	379 406

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

(En milliers de dinars)

	Exercice 2025	Exercice 2024
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenu du portefeuille d'investissement)	2 530 351	2 388 629
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(1 163 101)	(1 018 891)
Dépôts / Retraits dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers	223 324	(247 569)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	(485 054)	(553 806)
Dépôts / Retraits dépôts auprès de la clientèle	1 551 371	2 037 816
Titres de placement / Titres de transaction	(16 223)	(92 675)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(763 153)	(705 012)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	157 637	141 101
Impôts sur les sociétés	(390 404)	(334 287)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 644 748	1 615 306
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	474 688	281 655
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement	(1 049 523)	(1 495 354)
Acquisitions / cessions sur immobilisations	(151 323)	(129 307)
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement	(726 158)	(1 343 006)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emission d'actions	-	-
Emission / Remboursement d'emprunts	76 374	(105 798)
Augmentation / diminution ressources spéciales	503	904
Dividendes versés et autres distributions	(257 250)	(229 407)
Autres flux de financement	497 241	269 179
Flux de trésorerie net liés aux activités de financement	316 868	(65 122)
Effet du reclassement du portefeuille BTA sur les liquidités et équivalents de liquidités	(6 896)	(1 362)
Effet de la variation du périmètre de consolidation	-	-
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	35 834	4 053
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	1 264 396	209 869
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice	3 458 656	3 248 787
Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice	4 723 052	3 458 656

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Arrêtés au 31 décembre 2025

Note I – Principes généraux

Les états financiers consolidés du Groupe BIAT sont établis conformément aux règles et aux principes comptables édictés par la loi n° 96-112 du 30-12-1996 relative au système comptable des entreprises et par les Normes Comptables Tunisiennes relatives notamment aux opérations spécifiques aux établissements bancaires, à la consolidation des états financiers et aux regroupements d'entreprises (NCT 35, 36, 37, 38 et 39).

Les états financiers sont présentés selon le modèle défini par la Norme Comptable Tunisienne n°21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

Note II – Règles comptables appliquées pour l'arrêté des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés sont arrêtés au 31 décembre 2025 en appliquant les dispositions et les règles prévues notamment par la loi n° 2001-117 du 06/12/2001 complétant le Code des Sociétés Commerciales et par les normes comptables relatives à la consolidation des états financiers et aux regroupements d'entreprises. Parmi ces règles, nous décrivons ci-après celles relatives au périmètre de consolidation, aux méthodes de consolidation, aux retraitements et éliminations, au traitement de l'impôt et à l'écart d'acquisition des titres.

II-1. Le périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation est composé de toutes les sociétés sur lesquelles la BIAT exerce directement ou indirectement par ses sociétés consolidées un contrôle exclusif et des sociétés sur lesquelles elle exerce une influence notable.

II-2. Les méthodes de consolidation adoptées

II-2.1 La méthode de l'intégration globale

Les sociétés qui sont contrôlées exclusivement par la Banque (dont le pourcentage de contrôle est supérieur à 40%) et les sociétés dont l'activité se situe dans le prolongement des activités bancaires ou des activités connexes sont consolidées selon la méthode d'intégration globale.

Cette méthode consiste à substituer au montant des titres de participation les éléments d'actif, de passif, de charges et de produits de chacune des sociétés consolidées, en indiquant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres consolidés et dans les résultats consolidés de l'exercice.

II-2.2 La méthode de mise en équivalence

Les sociétés dans lesquelles la BIAT exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence. L'influence notable est présumée dès lors que l'entité qu'elle consolide détient 20 % au moins des droits de vote tout en ayant le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de la société détenue et sans, toutefois, exercer un contrôle sur ces politiques.

Cette méthode consiste à substituer au montant des titres de participation la part du groupe de la Banque dans les capitaux propres y compris le résultat de l'exercice des sociétés mises en équivalence.

La responsabilité de la société mère pour combler les passifs des entreprises associées est limitée à hauteur de sa participation.

II-3. Les retraitements et éliminations

Les retraitements nécessaires à l'harmonisation des méthodes de comptabilisation et d'évaluation des sociétés sont effectués.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les charges et produits réciproques sont éliminés.

L'effet sur le bilan, le hors bilan et l'état de résultat consolidés des opérations internes au Groupe est éliminé.

Les dividendes intra-groupe, les provisions sur titres consolidés et les plus ou moins-values provenant de cessions d'actifs entre les sociétés du Groupe sont neutralisés.

II-4. La date de clôture

Les états financiers consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels qui sont arrêtés au 31 décembre 2025 pour l'ensemble des sociétés du Groupe.

II-5. Le traitement de l'impôt

La charge d'impôt sur les sociétés consolidées comprend l'impôt exigible des différentes sociétés corrigé par l'effet des impôts différés provenant des différences temporelles imputables aux décalages entre la date de constatation comptable et la date d'imposition fiscale.

II-6. L'écart d'acquisition des titres

Les écarts positifs constatés, lors de l'acquisition des titres consolidés, entre leur prix de revient et la quote-part dans les fonds propres nets sont portés à l'actif du bilan sous la rubrique Goodwill. Ces écarts ne sont pas affectés aux éléments du bilan et amortis en fonction des perspectives de retour sur investissement au moment de l'acquisition. La durée d'amortissement retenue est de vingt ans.

Le Goodwill négatif est constaté parmi les produits de l'exercice.

II-7. Les règles d'évaluation des créances

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, une évaluation de l'ensemble des créances de la Banque a été effectuée sur la base de la situation arrêtée au 31 décembre 2025 et compte tenu des événements postérieurs à cette date.

Cette évaluation a été accompagnée d'une appréciation de l'ensemble des garanties déductibles au sens de la circulaire n°91-24 de la Banque Centrale de Tunisie relative aux règles prudentielles.

Ces deux opérations ont conduit la Banque à déterminer un montant de provisions requises, un montant de la dotation aux provisions relative à l'année 2025 et un montant des produits réservés.

Il convient de noter qu'en application des dispositions de la circulaire de la BCT n°91-24 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, la banque a constitué par prélèvement sur les résultats des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de ladite circulaire. La méthodologie de calcul desdites provisions a été modifiée par la circulaire de la BCT n°2025-01 du 29 janvier 2025.

Par ailleurs, et dans le cadre de la poursuite du renforcement de la couverture des risques latents par un matelas de Fonds propres et afin de se préparer aux exigences des standards bâlois, la Banque a procédé à des ajustements des paramètres relatifs au calcul de la provision collective (facteur d'ajustement et Taux de provisionnement).

Ainsi, le stock de provisions collectives constituées par la banque s'élève à 399,9 MD au 31 décembre 2025.

II-8. Faits saillants de l'exercice

- 1- L'article premier de la loi n° 2024-41 du 2 août 2024 a modifié l'article 412 (ter) du code de commerce en introduisant de nouvelles dispositions portant notamment sur la réduction de 50% des taux d'intérêt fixes appliqués aux crédits en cours et aux nouveaux crédits accordés par les banques, moyennant des conditions spécifiques.

Les produits d'intérêts répondant aux conditions légales prévues par l'article 412 (ter) ayant fait l'objet d'une demande pour le bénéfice de la mesure de réduction de taux, déposée jusqu'à la date du 31 décembre 2025, sont comptabilisés compte tenu du nouveau taux ajusté.

- 2- En date du 26 décembre 2024, l'administration fiscale a communiqué à la BIAT un avis de vérification approfondie des impôts et taxes de la période s'étendant du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2023.

Au cours de l'exercice 2025, l'ensemble des procédures liées à ce contrôle ont été clôturées, et l'impact comptable correspondant a été intégré dans les états financiers.

- 3- Le conseil de la concurrence a engagé une procédure contre le secteur bancaire en lien avec le report des échéances durant la pandémie de COVID-19. À la date de l'arrêté des états financiers au 31 décembre 2025, aucune décision n'avait été communiquée à la banque. Ainsi, le risque éventuel associé à cette situation dépend du résultat final de l'affaire et l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise à la date de l'arrêté de ces états financiers.
- 4- La Caisse Nationale de Sécurité Sociale a communiqué à la BIAT un avis de vérification comptable au titre des exercices 2021, 2022 et 2023. Au cours de l'exercice 2025, l'ensemble des procédures liées à ce contrôle ne sont pas clôturées.
- 5- En 2025, les deux Fonds Communs de Créances FCC1 et FCC2 ont été liquidés.

- 6- Tunisie Valeurs a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2020, et portant sur l'ensemble des impôts, taxes et contributions auxquels la société est soumise.

Les chefs de redressement ont fait l'objet d'un acquiescement partiel par la société, à l'exception d'un seul qui reste en discussion avec l'administration fiscale. Tunisie Valeurs estime disposer de tous les éléments nécessaires pour se défendre.

En couverture des risques éventuels liés à ce contrôle, et sur la base des évolutions récentes, la société a constaté dans ses états financiers au 31 décembre 2025 les provisions jugées suffisantes.

Note III – Les sociétés retenues dans le périmètre de consolidation

Au 31 décembre 2025, le périmètre de consolidation du groupe BIAT se présente comme suit :

	31/12/2025		31/12/2024	
	Taux de contrôle (en %)	Taux d'intérêt (en %)	Taux de contrôle (en %)	Taux d'intérêt (en %)
Banque Internationale Arabe de Tunisie	100,00	100,00	100,00	100,00
Tunisie Valeurs Assets Management	99,60	99,02	99,60	99,02
BIAT Capital Risque	98,08	98,08	98,08	98,08
Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement	100,00	100,00	100,00	100,00
SICAF BIAT	100,00	100,00	100,00	100,00
Société de Promotion Immobilière Arabe de Tunisie	100,00	100,00	100,00	100,00
SPT Salloum	50,76	50,76	50,76	50,76
BIAT Innovation & Technology	100,00	100,00	99,99	99,99
Société la PROTECTRICE	100,00	100,00	100,00	100,00
Assurances BIAT	94,48	94,48	94,48	94,48
Société FAIZA	42,31	42,31	42,31	42,31
SICAV Opportunity	90,35	90,35	89,87	89,87
SICAV Trésor	10,81	7,47	9,89	7,64
SICAV Prosperity	25,76	25,76	25,26	25,26
Société Générale de Placement	100,00	100,00	100,00	100,00
Société Support et Maintenance Express	100,00	100,00	100,00	100,00
Société Golf Sousse Monastir	62,67	57,48	62,67	57,48
Société Palm Links Immobilière	94,12	94,12	94,12	94,12
Société Tanit International	67,30	67,30	67,30	67,30
Société Tunisie Titrisation	98,80	98,68	98,80	98,68
Société du Pôle de Compétitivité de Monastir-El Fejja	60,00	60,00	60,00	60,00
SICAV Patrimoine Obligataire	0,37	0,33	1,31	1,21
Fonds Commun de Créances 1 (*)	-	-	100,00	100,00
FCP BIAT Epargne Actions	0,43	0,43	0,52	0,51
Fonds Commun de Créances 2 (*)	-	-	100,00	100,00
Société Touristique Sahara Palace	100,00	67,30	100,00	67,30
SPT Mohamed V	88,92	88,92	88,92	88,92
Institut Tunis Dauphine	30,07	30,07	30,07	30,07
BIAT Consulting	100,00	99,91	100,00	99,91
SPT SFAX	82,76	82,75	82,76	82,75
BIAT France	100,00	100,00	100,00	100,00
FCP Equity Performance	65,59	64,48	65,59	64,48
SPT Hammamet	93,89	93,89	93,89	93,89
Hammamet Leisure Company	40,00	40,00	40,00	40,00
INMA Holding	23,50	40,00	23,50	40,00
Skanes Loisirs et Culture	40,00	40,00	40,00	40,00
Fonds d'amorçage ANAVA	20,12	20,12	20,12	20,12
Tunisie Valeurs	99,41	99,41	99,41	99,41
Tunisia Tourism Group	100,00	100,00	100,00	100,00
Value Digital Services	60,00	60,00	60,00	60,00
Société Golf de Tunisie	67,10	67,10	67,10	67,10
Prospera Capital	99,99	98,77	99,99	98,77
FCP Valeurs Sérénité 2028	0,21	0,21	0,21	0,20
Prospera Holding	99,99	99,42	99,99	99,42
Adam Golf Tunisie	49,00	32,88	49,00	32,88

(*) Entités sorties du périmètre de consolidation après liquidation

III-2. Méthodes de consolidation

Au 31 décembre 2025, les méthodes de consolidation du groupe BIAT se détaillent comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Banque Internationale Arabe de Tunisie	Intégration Globale	Intégration Globale
Tunisie Valeurs Assets Management	Intégration Globale	Intégration Globale
BIAT Capital Risque	Intégration Globale	Intégration Globale
Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement	Intégration Globale	Intégration Globale
SICAF BIAT	Intégration Globale	Intégration Globale
Société de Promotion Immobilière Arabe de Tunisie	Intégration Globale	Intégration Globale
SPT Salloum	Intégration Globale	Intégration Globale
BIAT Innovation & Technology	Intégration Globale	Intégration Globale
Société la PROTECTRICE	Intégration Globale	Intégration Globale
Assurances BIAT	Intégration Globale	Intégration Globale
Société FAIZA	Intégration Globale	Intégration Globale
SICAV Opportunity	Intégration Globale	Intégration Globale
SICAV Trésor	Intégration Globale	Intégration Globale
SICAV Prosperity	Intégration Globale	Intégration Globale
Société Générale de Placement	Intégration Globale	Intégration Globale
Société Support et Maintenance Express	Intégration Globale	Intégration Globale
Société Golf Sousse Monastir	Intégration Globale	Intégration Globale
Société Palm Links Immobilière	Intégration Globale	Intégration Globale
Société Tanit International	Intégration Globale	Intégration Globale
Société Tunisie Titrisation	Intégration Globale	Intégration Globale
Société du Pôle de Compétitivité de Monastir-EI Fejja	Intégration Globale	Intégration Globale
SICAV Patrimoine Obligataire	Intégration Globale	Intégration Globale
Fonds Commun de Créances 1	Hors périmètre	Intégration Globale
FCP BIAT Epargne Actions	Intégration Globale	Intégration Globale
Fonds Commun de Créances 2	Hors périmètre	Intégration Globale
Société Touristique Sahara Palace	Intégration Globale	Intégration Globale
SPT Mohamed V	Intégration Globale	Intégration Globale
Institut Tunis Dauphine	Mise en équivalence	Mise en équivalence
BIAT Consulting	Intégration Globale	Intégration Globale
SPT SFAX	Intégration Globale	Intégration Globale
BIAT France	Intégration Globale	Intégration Globale
FCP Equity Performance	Intégration Globale	Intégration Globale
SPT Hammamet	Intégration Globale	Intégration Globale
Hammamet Leisure Company	Intégration Globale	Intégration Globale
INMA Holding	Mise en équivalence	Mise en équivalence
Skanes Loisirs et Culture	Mise en équivalence	Mise en équivalence
Fonds d'amorçage ANAVA	Mise en équivalence	Mise en équivalence
Tunisie Valeurs	Intégration Globale	Intégration Globale
Tunisia Tourism Group	Intégration Globale	Intégration Globale
Value Digital Services	Intégration Globale	Intégration Globale
Société Golf de Tunisie	Intégration Globale	Intégration Globale
Prospera Capital	Intégration Globale	Intégration Globale
FCP Valeurs Sérénité 2028	Intégration Globale	Intégration Globale
Prospera Holding	Intégration Globale	Intégration Globale
Adam Golf Tunisie	Intégration Globale	Intégration Globale

Note IV – Actifs du bilan

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

IV-1. Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

	31/12/2025	31/12/2024
Encaisses	196 361	178 865
Avoirs chez la BCT	190 689	288 526
Avoirs chez la CCP	88	88
Total Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	387 138	467 479

IV-2. Créances sur les établissements bancaires et financiers

	31/12/2025	31/12/2024
Créances sur les établissements bancaires (a)	4 398 386	4 081 672
Créances sur les établissements financiers (b)	601 819	596 360
Total Créances sur les établissements bancaires et financiers	5 000 205	4 678 032

(a) Les créances sur les établissements bancaires se détaillent comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Comptes de prêts à la BCT	3 590 256	3 222 975
Comptes de prêts du marché interbancaire	650 154	704 904
Créances rattachées sur prêts	15 738	12 487
Comptes correspondants NOSTRI	124 689	96 492
Comptes correspondants LORI	710	193
Créances rattachées sur comptes correspondants	61	154
Valeurs non imputées	16 778	44 467
Total	4 398 386	4 081 672

(b) Les créances sur les établissements financiers se détaillent comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Crédits accordés aux sociétés de leasing	396 941	425 977
Crédits accordés aux autres établissements financiers	200 600	164 201
Créances et dettes rattachées	4 278	6 182
Total	601 819	596 360

IV-3. Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle sont composées des comptes débiteurs courants et classés, des autres concours courants et classés et des crédits sur ressources spéciales courants et classés. Les créances douteuses brutes (classées) ainsi que les provisions requises couvrant les actifs classés sont déterminées conformément aux dispositions prévues aussi bien par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie relative aux règles prudentielles que par les normes comptables applicables aux Etablissements Bancaires.

	31/12/2025	31/12/2024
Comptes débiteurs de la clientèle	1 040 488	1 104 285
Autres crédits à la clientèle	13 264 214	12 836 774
Crédits sur ressources spéciales	81 272	84 103
Total	14 385 974	14 025 162
Provisions et agios réservés sur les crédits à la clientèle	(917 983)	(839 329)
Provisions collectives	(399 959)	(399 959)
Total Créances sur la clientèle	13 068 032	12 785 874

IV-4. Portefeuille titres commercial

	31/12/2025	31/12/2024
Bons de trésor assimilables	702 971	171 226
Bons de trésor à court terme	42 472	15 068
Titres de transaction	745 443	186 294
Obligations émises par les sociétés privées	278 750	262 526
Autres placements	1 019 883	904 817
Titres de placement	1 298 633	1 167 343
Total Portefeuille-titres commercial	2 044 076	1 353 637

IV-5. Portefeuille titres d'investissement

	31/12/2025	31/12/2024
Encours brut des titres d'investissement	6 327 088	5 315 671
Créances rattachées sur titres d'investissements	233 715	175 090
Provisions et agios réservés pour dépréciation du portefeuille d'investissement	(76 229)	(72 916)
Total Portefeuille d'investissement	6 484 574	5 417 845

IV-6. Titres mis en équivalence

	31/12/2025	31/12/2024
Institut Tunis Dauphine	743	1 031
Skanes Loisirs et Culture	3 400	3 400
Fonds d'amorçage ANAVA	5 732	5 643
Total Titres mis en équivalence	9 875	10 074

IV-7. Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées sont comptabilisées pour leur valeur d'acquisition en hors taxes majorée de la TVA non récupérable à l'exception du matériel de transport qui figure au bilan pour son coût d'achat en toutes taxes comprises.

Les amortissements des valeurs immobilisées sont pratiqués selon la méthode d'amortissement linéaire et calculés selon les taux d'amortissement reconnus par la réglementation fiscale en vigueur à l'exception du fonds de commerce.

Les dotations aux amortissements sont déterminées et enregistrées sur la base de la valeur comptable des immobilisations et en fonction de la date d'acquisition de chaque élément d'immobilisation.

Ces actifs immobilisés se détaillent comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations incorporelles	122 675	112 241
Amortissement des immobilisations incorporelles	(98 246)	(94 806)
Immobilisations corporelles	1 052 966	980 762
Amortissements des immobilisations corporelles	(438 679)	(414 696)
Immobilisations en cours et avances	238 613	183 595
Total Valeurs immobilisées	877 329	767 096

Les actifs immobilisés se détaillent au 31/12/2025 comme suit :

	31/12/2024	Acquisitions	Cessions ou mise en rebus	Effet change	Reclass-ements	31/12/2025
Licence	40 079	78	(121)	-	826	40 862
Logiciels informatiques	56 687	1 086	(282)	-	9 133	66 624
Fonds de commerce et droit au bail	15 131	-	-	-	-	15 131
Autres immobilisations incorporelles	344	-	(290)	4	-	58
Total Immobilisations incorporelles	112 241	1 164	(693)	4	9 959	122 675
Terrains	236 936	16 512	-	-	4 923	258 371
Constructions	244 688	390	(2 093)	-	1 779	244 764
Agencement, aménagement des constructions	187 937	3 210	(6 210)	20	23 585	208 542
Immeubles en attente d'affectation	164	-	-	-	-	164
Immobilisations à statut juridique particulier	546	-	(2)	2	-	546
Mobilier de bureaux	30 221	231	(833)	3	6 775	36 397
Matériel informatique	84 249	1 426	(3 951)	1	7 194	88 919
Matériel de transport	7 425	888	(671)	-	-	7 642
Constructions non affectées aux activités professionnelles	65 115	316	-	-	-	65 431
Installations générales des constructions	15 026	13 526	(308)	-	-	28 244
Matériel d'exploitation bancaire	35 000	1 665	(1 610)	-	2 895	37 950
Agencement, aménagement du matériel d'exploitation bancaire	2 502	127	-	-	(1 003)	1 626
Equipements de bureaux	20 794	197	(433)	-	2 661	23 219
Agencement des équipements de bureaux	1 851	1	(358)	-	-	1 494
Agencement du mobilier de bureaux	10 139	48	(611)	-	2 655	12 231
Matériel et outillage	37 092	664	(330)	-	-	37 426
Autres immobilisations corporelles	1 077	-	-	-	(1 077)	-
Total Immobilisations corporelles	980 762	39 201	(17 410)	26	50 387	1 052 966
Travaux en cours	175 451	116 698	-	-	(57 255)	234 894
Avances sur immobilisations en cours	8 144	2 676	(4 009)	-	(3 092)	3 719
Total Brut des valeurs immobilisées	1 276 598	159 739	(22 112)	30	(1)	1 414 254

	Amort./Prov. Cumulés 31/12/2024	Dotation	Régularisation Cession et reclassement	Effet change	Amort./Prov. Cumulés 31/12/2025	VCN au 31/12/2025
Licence	(36 438)	(1 958)	121	-	(38 275)	2 587
Logiciels informatiques	(54 046)	(1 756)	4	-	(55 798)	10 826
Fonds de commerce et droit au bail	(3 984)	(134)	-	-	(4 118)	11 013
Autres immobilisations incorporelles	(338)	(4)	291	(4)	(55)	3
Total Immobilisations incorporelles	(94 806)	(3 852)	416	(4)	(98 246)	24 429
Terrains	(24)	-	-	-	(24)	258 347
Constructions	(106 184)	(7 183)	701	-	(112 666)	132 098
Agencement, aménagement des constructions	(124 568)	(10 238)	3 718	(1)	(131 089)	77 453
Immeubles en attente d'affectation	-	-	-	-	-	164
Immobilisations à statut juridique particulier	(423)	-	-	-	(423)	123
Mobilier de bureaux	(19 563)	(2 207)	833	(3)	(20 940)	15 457
Matériel informatique	(59 352)	(6 770)	5 125	(1)	(60 998)	27 921
Matériel de transport	(4 821)	(865)	632	-	(5 054)	2 588
Constructions non affectées aux activités professionnelles	(13 419)	(2 485)	-	-	(15 904)	49 527
Installations générales des constructions	(12 651)	(270)	1 446	(17)	(11 492)	16 752
Matériel d'exploitation bancaire	(23 752)	(3 325)	1 611	-	(25 466)	12 484
Agencement, aménagement du matériel d'exploitation bancaire	(1 070)	(66)	10	-	(1 126)	500

	Amort./Prov. Cumulés 31/12/2024	Dotation	Régularisation Cession et reclassement	Effet change	Amort./Prov. Cumulés 31/12/2025	VCN au 31/12/2025
Equipements de bureaux	(16 460)	(1 431)	(1 062)	-	(18 953)	4 266
Agencement des équipements de bureaux	(1 697)	(24)	358	-	(1 363)	131
Agencement du mobilier de bureaux	(7 730)	(519)	580	-	(7 669)	4 562
Matériel et outillage	(20 386)	(2 857)	327	-	(22 916)	14 510
Autres immobilisations corporelles	(1 077)	-	1 077	-	-	-
Total Immobilisations corporelles	(413 177)	(38 240)	15 356	(22)	(436 083)	616 883
Travaux en cours	-	-	(846)	-	(846)	234 048
Avances sur immobilisations en cours	-	-	-	-	-	3 719
Prov. Autres immobilisations corporelles	(1 519)	-	(231)	-	(1 750)	(1 750)
Total Net des valeurs immobilisées	(509 502)	(42 092)	14 695	(26)	(536 925)	877 329

IV-8. Écarts d'acquisition

Le total de ce poste est passé de 42 402 mD en décembre 2024 à 39 444 mD en décembre 2025, soit une diminution de 2 958 mD.

	Val Brute 31/12/2025	Amort cumulés 31/12/2025	VCN 31/12/2025	Val Brute 31/12/2024	Amort cumulés 31/12/2024	VCN 31/12/2024
Écarts d'acquisition positifs	69 921	(30 477)	39 444	69 921	(27 519)	42 402
Titres détenus par BIAT	68 580	(29 136)	39 444	68 580	(26 178)	42 402
SPT Salloum	171	(171)	-	171	(171)	-
Société Golf Sousse Monastir	881	(881)	-	881	(881)	-
Assurances BIAT	10 801	(7 060)	3 741	10 801	(6 520)	4 281
BIAT Capital Risque	95	(95)	-	95	(95)	-
SICAF BIAT	44	(44)	-	44	(42)	2
MFCP El Fejja	282	(85)	197	282	(71)	211
Société Tanit International	6 540	(6 540)	-	6 540	(6 540)	-
SOPIAT	49	(47)	2	49	(44)	5
Société la PROTECTRICE	1 741	(1 741)	-	1 741	(1 741)	-
Tunisie Valeurs	38 377	(11 091)	27 286	38 377	(9 172)	29 205
Value Digital Services	4 865	(730)	4 135	4 865	(486)	4 379
SPT Mohamed V	4 734	(651)	4 083	4 734	(415)	4 319
Titres détenus par SGP	1 015	(1 015)	-	1 015	(1 015)	-
BIAT Innovation & Technology	78	(78)	-	78	(78)	-
Société Golf Sousse Monastir	937	(937)	-	937	(937)	-
Titres détenus par BIAT Capital Risque	18	(18)	-	18	(18)	-
SICAF BIAT	18	(18)	-	18	(18)	-
Titres détenus par SICAF	308	(308)	-	308	(308)	-
Société Support et Maintenance Express	131	(131)	-	131	(131)	-
Société la PROTECTRICE	122	(122)	-	122	(122)	-
Société Générale de Placement	34	(34)	-	34	(34)	-
SOPIAT	21	(21)	-	21	(21)	-
Écart d'acquisition négatif	(16 480)	16 480	-	(16 480)	16 480	-
Titres détenus par TTG	(16 480)	16 480	-	(16 480)	16 480	-
Société Golf de Tunisie	(16 480)	16 480	-	(16 480)	16 480	-
Total	53 441	(13 997)	39 444	53 441	(11 039)	42 402

IV-9. Autres actifs

Le total de ce poste est passé de 755 755 mD en décembre 2024 à 885 091 mD en décembre 2025, enregistrant une augmentation de 129 336 mD ou 17,11%.

Ainsi, le total du bilan consolidé a enregistré entre décembre 2024 et décembre 2025, un accroissement de 2 517 570 mD ou 9,58%, en passant de 26 278 194 mD à 28 795 764 mD.

NOTE V – Passifs du bilan

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

V-1. BCT et CCP

	31/12/2025	31/12/2024
Chèques BCT en attente de règlement	540	554
Comptes BCT en devises	10	40
Total Banque Centrale et CCP	550	594

V-2. Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

	31/12/2025	31/12/2024
Dépôts et avoirs des établissements bancaires (a)	280 359	412 924
Dépôts des établissements financiers (b)	26 542	45 358
Total Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	306 901	458 282

(a) Les dépôts et avoirs des établissements bancaires se détaillent comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Emprunt en dinars auprès des banques	36 990	49 995
Dépôts des correspondants Banquiers	150 576	259 174
Autres sommes dues	92 786	103 277
Dettes rattachées	7	478
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	280 359	412 924

(b) Les dépôts des établissements financiers sont passés de 45 358 mD en décembre 2024 à 26 542 mD en décembre 2025.

V-3. Dépôts et avoirs de la clientèle

	31/12/2025	31/12/2024
Dépôts à vue	10 485 672	10 101 066
Dépôts d'épargne	5 742 181	5 211 993
Comptes à échéance	3 745 657	3 326 471
Bons à échéance	336 385	311 784
Certificats de dépôts marché monétaire	758 000	446 000
Dettes rattachées	121 205	115 490
Autres sommes dues	534 149	600 949
Total Dépôts et avoirs de la clientèle	21 723 249	20 113 753

V-4. Emprunts et ressources spéciales

	31/12/2025	31/12/2024
Emprunts et dettes pour ressources spéciales	41 119	40 281
Dettes rattachées sur ressources spéciales	602	569
Fonds publics	39 247	39 687
Total fonds publics et des organismes extérieurs	80 968	80 537
Emprunts subordonnés	523 569	402 270
Dettes rattachées aux emprunts	17 625	17 099
Total Emprunts et ressources spéciales	622 162	499 906

V-5. Autres passifs

Le total de ce poste est passé de 1 704 234 mD au 31 décembre 2024 à 1 834 551 mD au 31 décembre 2025, enregistrant une augmentation de 130 317 mD ou 7,65%.

NOTE VI – Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires se détaillent par société consolidée comme suit :

Sociétés	31/12/2025		31/12/2024	
	Réserves	Résultat	Réserves	Résultat
Tunisie Valeurs Assets Management	3	121	3	54
BIAT Capital Risque	116	157	102	134
Société de Promotion Immobilière Arabe de Tunisie	1	-	1	-
SPT Salloum	2 168	(9)	2 163	5
Assurances BIAT	5 705	1 411	4 638	1 093
Société FAIZA	4	(2)	-	-
SICAV Opportunity	67	-	60	(1)
SICAV Trésor	164 557	10 201	145 657	10 056
SICAV Prosperity	2 575	66	2 339	73
Société Golf Sousse Monastir	(262)	262	78	(340)
Société Palm Links Immobilière	128	6	123	6
Société Tanit International	12 215	95	6 619	240
Société Tunisie Titrisation	1	-	1	-
MFCP El Fejja	26 399	1 404	26 020	379
SICAV Patrimoine Obligataire	1 237 568	72 315	771 072	52 947
FCP BIAT Epargne Actions	92 483	(1 733)	61 252	1 109
Société Touristique Sahara Palace	(241)	(198)	-	(241)
SPT Mohamed V	4 052	274	3 756	296
SPT SFAX	1 396	(179)	1 377	18
SPT Hammamet	5 789	(192)	6 122	(333)
FCP Equity Performance	5 154	(18)	4 158	131
Hammamet Leisure Company	4 903	(2 552)	7 141	(2 239)
Tunisie Valeurs	224	(9)	180	15
Value Digital Services	5 174	480	5 041	664
Société Golf de Tunisie	19 515	243	19 603	(35)
Prospera Capital	5	7	-	5
FCP Valeurs Sérénité 2028	61 651	972	53 493	1 911
Prospera Holding	165	(25)	-	-
Adam Golf Tunisie	204	13	164	39
Total	1 651 719	83 110	1 121 163	65 986

NOTE VII – État des capitaux propres

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

Sociétés	31/12/2025		31/12/2024	
	Réserves	Résultat	Réserves	Résultat
Banque Internationale Arabe de Tunisie	2 044 262	426 041	1 933 419	344 348
Tunisie Valeurs Assets Management	81	12 132	58	5 396
BIAT Capital Risque	1 241	8 013	541	6 824
Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement	13 069	4 524	10 391	5 784
SICAF BIAT	3 515	546	3 034	313
Société de Promotion Immobilière Arabe de Tunisie	(34)	(167)	(15)	148
SPT Salloum	(313)	(9)	(309)	(4)
BIAT Innovation & Technology	(1 039)	593	83	(1 208)
Société la PROTECTRICE	(12 815)	(315)	(11 872)	(943)
Assurances BIAT	63 209	23 580	45 509	18 156
Société FAIZA	(716)	(1)	(716)	(3)
SICAV Opportunity	136	(1)	44	(8)
SICAV Trésor	2 340	823	4 371	831
SICAV Prosperity	382	23	279	25
Société Générale de Placement	3 014	346	2 868	133
Société Support et Maintenance Express	1 911	97	2 065	(301)
Société Golf Sousse Monastir	(29 940)	(2 795)	(29 481)	(459)
Société Palm Links Immobilière	442	90	352	90
Société Tanit International	(3 160)	195	(14 678)	494
Société Tunisie Titrisation	(158)	30	(186)	22
Société du Pôle de Compétitivité de Monastir-El Fejja	13 154	2 091	12 599	555
SICAV Patrimoine Obligataire	521	241	597	646
Fonds Commun de Créances 1	-	-	1 592	580
FCP BIAT Epargne Actions	248	(7)	164	6
Fonds Commun de Créances 2	-	-	442	403
Société Touristique Sahara Palace	(11 383)	(408)	(10 888)	(496)
SPT Mohamed V	4 055	1 965	1 915	2 140
Institut Tunis Dauphine	135	(292)	108	23
BIAT Consulting	(993)	(208)	(713)	135
SPT SFAX	(7 699)	(859)	(7 786)	88
BIAT France	1 981	205	1 588	315
SPT Hammamet	(20 743)	(2 943)	(15 631)	(5 112)
FCP Equity Performance	2 267	(33)	987	237
Hammamet Leisure Company	(12 101)	(1 702)	(13 609)	(1 492)
INMA Holding	(200)	-	(200)	-
Fonds d'amorçage ANAVA	(207)	(61)	199	(107)
Tunisie Valeurs	6 825	(3 421)	1 146	592
Tunisia Tourism Group	2 663	1 517	1 226	1 437
Value Digital Services	139	476	183	753
Société Golf de Tunisie	15 293	496	15 474	(71)
Prospera Capital	15	599	(380)	395
FCP Valeurs Sérénité 2028	26	2	11	4
Prospera Holding	26 853	(4 261)	10	(1 282)
Adam Golf Tunisie	98	6	79	19
Total Capital et Capitaux propres Groupe hors résultat	2 106 374	467 148	1 934 870	379 406

Société Consolidée	Méthode d'intégration	Capitaux propres donnée sociale	Elimination des titres	Const écarts d'acq bruts	Const amort/pertes val. EA	Neutr des dividendes	Provisions et réévaluation	Ecart d'évaluation	Plus-value interne	Impôt différé et autres	Réserves minoritaires	Total des capitaux propres
Banque Internationale Arabe de Tunisie	Intégration Globale	1 982 554	-	-	-	10 332	42 649	-	(10 595)	19 322	-	2 044 262
Tunisie Valeurs Assets Management	Intégration Globale	587	(526)	-	-	23	-	-	-	-	(3)	81
BIAT Capital Risque	Intégration Globale	6 672	(4 696)	95	(95)	467	-	-	(1 086)	-	(116)	1 241
Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement	Intégration Globale	5 511	(1 018)	-	-	-	-	-	-	8 576	-	13 069
SICAF BIAT	Intégration Globale	20 985	(19 000)	62	(59)	377	1 150	-	-	-	-	3 515
Société de Promotion Immobilière Arabe de Tunisie	Intégration Globale	28 144	(27 616)	70	(66)	9	-	-	(717)	143	(1)	(34)
SPT Salloum	Intégration Globale	4 403	(2 548)	171	(171)	-	-	-	-	-	(2 168)	(313)
BIAT Innovation & Technology	Intégration Globale	721	(2 003)	78	(78)	-	-	-	-	243	-	(1 039)
Société la PROTECTRICE	Intégration Globale	(2 754)	(8 999)	1 863	(1 863)	-	-	-	(1 322)	260	-	(12 815)
Assurances BIAT	Intégration Globale	103 138	(38 623)	10 801	(6 520)	118	-	-	-	-	(5 705)	63 209
Société FAIZA	Intégration Globale	229	(541)	-	-	-	(400)	-	-	-	(4)	(716)
SICAV Opportunity	Intégration Globale	693	(490)	-	-	-	-	-	-	-	(67)	136
SICAV Trésor	Intégration Globale	178 057	(11 160)	-	-	-	-	-	-	-	(164 557)	2 340
SICAV Prosperity	Intégration Globale	3 469	(512)	-	-	-	-	-	-	-	(2 575)	382
Société Générale de Placement	Intégration Globale	3 452	(3 292)	34	(34)	316	2 538	-	-	-	-	3 014
Société Support et Maintenance Express	Intégration Globale	6 383	(4 656)	131	(131)	162	22	-	-	-	-	1 911
Société Golf Sousse Monastir	Intégration Globale	(13 153)	(4 166)	1 818	(1 818)	-	-	-	(18 453)	5 570	262	(29 940)
Société Palm Links Immobilière	Intégration Globale	2 180	(1 610)	-	-	-	-	-	-	-	(128)	442
Société Tanit International	Intégration Globale	41 277	(28 300)	6 540	(6 540)	-	1 663	-	(7 406)	1 821	(12 215)	(3 160)
Société Tunisie Titrisation	Intégration Globale	270	(427)	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(158)
Société du Pôle de Compétitivité de Monastir-El Fejja	Intégration Globale	65 080	(26 648)	282	(71)	-	-	1 808	(1 123)	225	(26 399)	13 154
SICAV Patrimoine Obligataire	Intégration Globale	1 241 841	(3 752)	-	-	-	-	-	-	-	(1 237 568)	521
Fonds Commun de Créances 1	Hors périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FCP BIAT Epargne Actions	Intégration Globale	92 885	(154)	-	-	-	-	-	-	-	(92 483)	248
Fonds Commun de Créances 2	Hors périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Société Touristique Sahara Palace	Intégration Globale	(3 819)	(8 000)	-	-	-	-	-	-	195	241	(11 383)
SPT Mohamed V	Intégration Globale	34 242	(32 781)	4 733	(415)	-	-	-	-	2 328	(4 052)	4 055
Institut Tunis Dauphine	Mise en équivalence	1 035	(900)	-	-	-	-	-	-	-	-	135
BIAT Consulting	Intégration Globale	287	(1 436)	-	-	-	-	-	-	156	-	(993)
SPT SFAX	Intégration Globale	7 537	(14 400)	-	-	-	6	-	(1 671)	2 225	(1 396)	(7 699)
BIAT France	Intégration Globale	4 901	(2 920)	-	-	-	-	-	-	-	-	1 981
FCP Equity Performance	Intégration Globale	14 828	(7 407)	-	-	-	-	-	-	-	(5 154)	2 267
SPT Hammamet	Intégration Globale	99 800	(109 660)	-	-	-	-	-	-	(5 094)	(5 789)	(20 743)
Hammamet Leisure Company	Intégration Globale	12 316	(15 370)	-	-	-	-	-	-	(4 144)	(4 903)	(12 101)
INMA Holding	Mise en équivalence	-	(200)	-	-	-	-	-	-	-	-	(200)
Skanes Loisirs et Culture	Mise en équivalence	3 400	(3 400)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds d'amorçage ANAVA	Mise en équivalence	5 793	(6 000)	-	-	-	-	-	-	-	-	(207)
Tunisie Valeurs	Intégration Globale	48 962	(77 903)	38 377	(9 172)	5 373	-	2 623	(1 115)	(96)	(224)	6 825
Tunisia Tourism Group	Intégration Globale	47 663	(45 000)	-	-	-	-	-	-	-	-	2 663
Value Digital Services	Intégration Globale	12 934	(12 000)	4 865	(486)	-	-	-	-	-	(5 174)	139
Société Golf de Tunisie	Intégration Globale	59 308	(24 500)	(16 480)	16 480	-	-	-	-	-	(19 515)	15 293
Prospera Capital	Intégration Globale	1 520	(1 500)	-	-	-	-	-	-	-	(5)	15
FCP Valeurs Sérénité 2028	Intégration Globale	61 781	(104)	-	-	-	-	-	-	-	(61 651)	26
Prospera Holding	Intégration Globale	28 517	(1 499)	-	-	-	-	-	-	-	(165)	26 853
Adam Golf Tunisie	Intégration Globale	306	(4)	-	-	-	-	-	-	-	(204)	98
Total consolidé		4 213 935	(555 721)	53 440	(11 039)	17 177	47 628	4 431	(43 488)	31 730	(1 651 719)	2 106 374

Société Consolidée	Méthode d'intégration	Résultat social	Neutr dotations provisions	Neutr des dividendes	Ret (+v) Interne	Const amort/pertes val. EA	Impôts différés et autres	Résultats des minoritaires	Résultat consolidé
Banque Internationale Arabe de Tunisie	Intégration Globale	385 264	4 317	(10 332)	-	-	46 792	-	426 041
Tunisie Valeurs Assets Management	Intégration Globale	12 276	-	(23)	-	-	-	(121)	12 132
BIAT Capital Risque	Intégration Globale	8 637	-	(467)	-	-	-	(157)	8 013
Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement	Intégration Globale	3 694	-	-	-	-	830	-	4 524
SICAF BIAT	Intégration Globale	824	101	(377)	-	(2)	-	-	546
Société de Promotion Immobilière Arabe de Tunisie	Intégration Globale	(156)	-	(9)	-	(2)	-	-	(167)
SPT Salloum	Intégration Globale	(18)	-	-	-	-	-	9	(9)
BIAT Innovation & Technology	Intégration Globale	1 845	-	-	(1 513)	-	261	-	593
Société la PROTECTRICE	Intégration Globale	(315)	-	-	-	-	-	-	(315)
Assurances BIAT	Intégration Globale	25 649	-	(118)	-	(540)	-	(1 411)	23 580
Société FAIZA	Intégration Globale	(3)	-	-	-	-	-	2	(1)
SICAV Opportunity	Intégration Globale	(1)	-	-	-	-	-	-	(1)
SICAV Trésor	Intégration Globale	11 024	-	-	-	-	-	(10 201)	823
SICAV Prosperity	Intégration Globale	90	-	-	-	-	-	(67)	23
Société Générale de Placement	Intégration Globale	663	(1)	(316)	-	-	-	-	346
Société Support et Maintenance Express	Intégration Globale	247	12	(162)	-	-	-	-	97
Société Golf Sousse Monastir	Intégration Globale	(2 533)	-	-	-	-	-	(262)	(2 795)
Société Palm Links Immobilière	Intégration Globale	96	-	-	-	-	-	(6)	90
Société Tanit International	Intégration Globale	(147)	348	-	-	-	89	(95)	195
Société Tunisie Titrisation	Intégration Globale	30	-	-	-	-	-	-	30
Société du Pôle de Compétitivité de Monastir-El Fejja	Intégration Globale	3 509	-	-	-	(14)	-	(1 404)	2 091
SICAV Patrimoine Obligataire	Intégration Globale	72 555	-	-	-	-	-	(72 314)	241
FCP BIAT Epargne Actions	Intégration Globale	(1 740)	-	-	-	-	-	1 733	(7)
Société Touristique Sahara Palace	Intégration Globale	(688)	-	-	-	-	82	198	(408)
SPT Mohamed V	Intégration Globale	2 480	-	-	-	(237)	(4)	(274)	1 965
Institut Tunis Dauphine	Mise en équivalence	(292)	-	-	-	-	-	-	(292)
BIAT Consulting	Intégration Globale	(107)	-	-	-	-	(101)	-	(208)
SPT SFAX	Intégration Globale	(989)	(6)	-	-	-	(43)	179	(859)
BIAT France	Intégration Globale	205	-	-	-	-	-	-	205
FCP Equity Performance	Intégration Globale	(51)	-	-	-	-	-	18	(33)
SPT Hammamet	Intégration Globale	(2 757)	-	-	-	-	(378)	192	(2 943)
Hammamet Leisure Company	Intégration Globale	(1 665)	-	-	-	-	(2 589)	2 552	(1 702)
Fonds d'amorçage ANAVA	Mise en équivalence	(61)	-	-	-	-	-	-	(61)
Tunisie Valeurs	Intégration Globale	3 929	-	(5 373)	-	(1 919)	(67)	9	(3 421)
Tunisia Tourism Group	Intégration Globale	1 517	-	-	-	-	-	-	1 517
Value Digital Services	Intégration Globale	1 199	-	-	-	(243)	-	(480)	476
Société Golf de Tunisie	Intégration Globale	739	-	-	-	-	-	(243)	496
Prospera Capital	Intégration Globale	606	-	-	-	-	-	(7)	599
FCP Valeurs Sérénité 2028	Intégration Globale	974	-	-	-	-	-	(972)	2
Prospera Holding	Intégration Globale	(4 286)	-	-	-	-	-	25	(4 261)
Adam Golf Tunisie	Intégration Globale	19	-	-	-	-	-	(13)	6
Total consolidé		522 262	4 771	(17 177)	(1 513)	(2 957)	44 872	(83 110)	467 148

NOTE VIII – État de résultat

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

VIII-1. Les produits d'exploitation bancaire

Le total de ce poste est passé de 2 637 046 mD au 31 décembre 2024 à 2 923 376 mD au 31 décembre 2025, enregistrant une augmentation de 286 330 mD ou 10,86%.

VIII-1-1. Les Intérêts et revenus assimilés

	31/12/2025	31/12/2024
Intérêts sur comptes ordinaires banques	2 751	3 370
Intérêts sur comptes de prêts interbancaires	19 079	37 979
Intérêts sur crédits à la clientèle	1 184 833	1 116 588
Intérêts sur comptes débiteurs à la clientèle	136 476	146 841
Intérêts et produits assimilés sur engagements de garantie	39 664	36 866
Autres intérêts et revenus assimilés	124 960	156 650
Total Intérêts et revenus assimilés	1 507 763	1 498 294

VIII-1-2. Les commissions en produits

	31/12/2025	31/12/2024
Commission sur opérations de change	2 659	2 655
Commission sur engagements de financement	58 928	53 514
Commission sur engagement de garantie	16 397	15 365
Commission sur prestations de services financiers	140 644	127 307
Commissions sur autres opérations bancaires	83 383	90 060
Total Commissions (en produits)	302 011	288 901

VIII-1-3. Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

		31/12/2025	31/12/2024
Revenus des titres de transaction	(a)	39 488	49 560
Revenus sur titres de placement	(b)	74 957	47 416
Gains sur opérations de change et d'arbitrage	(c)	205 125	167 849
Total Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		319 570	264 825

(a) Revenus des titres de transaction

	31/12/2025	31/12/2024
Intérêts des titres de transaction	38 757	48 661
Plus ou moins-value de cession ou de remboursement	836	1 180
Plus ou moins-value de réévaluation des titres BTA	(105)	(281)
Total Revenus des titres de transaction	39 488	49 560

(b) Revenus des titres de placement

	31/12/2025	31/12/2024
Intérêts des obligations	74 866	47 322
Revenus des fonds communs de créances	91	94
Total Revenus sur titres de placement	74 957	47 416

(c) Gain net sur opérations de change

Les gains nets sur les opérations de change qui sont composés principalement des gains et des pertes provenant des opérations de change manuel, du change des devises au comptant et à terme sont passés de 167 849 mD au 31 décembre 2024 à 205 125 mD au 31 décembre 2025 enregistrant une augmentation de 37 276 mD ou 22,21%.

VIII-1-4. Revenus du portefeuille d'investissement

	31/12/2025	31/12/2024
Intérêts et revenus des titres d'investissement	521 294	351 334
Revenus des titres participation	11 570	14 203
Total Revenus du portefeuille d'investissement	532 864	365 537

VIII-1-5. Primes d'assurance émises

Les primes d'assurance émises sont passées de 219 489 mD au 31 décembre 2024 à 261 168 mD au 31 décembre 2025, enregistrant une augmentation de 41 679 mD ou 18,99%.

VIII-2. Les charges d'exploitation bancaire

Le total de ce poste est passé de 886 760 mD au 31 décembre 2024 à 984 786 mD au 31 décembre 2025, enregistrant une augmentation de 98 026 mD ou 11,05%.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus et charges assimilées
- Sinistres payés sur opérations d'assurances
- Commissions encourues.
- Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières

VIII-2-1. Les Intérêts encourus et les charges assimilées

	31/12/2025	31/12/2024
Intérêts sur comptes ordinaires banques	1 940	2 338
Intérêts sur comptes d'emprunts interbancaires	11 075	4 914
Intérêts sur dépôts de la clientèle	789 160	735 758
Intérêts sur emprunt obligataire et subordonné	45 451	45 563
Intérêts sur ressources spéciales	2 738	2 484
Autres intérêts et charges	15 504	1 770
Total Intérêts encourus et charges assimilées	865 868	792 827

VIII-2-2. Les Commissions encourues

	31/12/2025	31/12/2024
Commissions sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	2 917	3 737
Commissions sur autres opérations	1 056	1 375
Total Commissions encourues	3 973	5 112

VIII-2-3. Sinistres payés sur opérations d'assurance

Les sinistres payés sur opérations d'assurance sont passés de 88 542 mD au 31 décembre 2024 à 114 562 mD au 31 décembre 2025, enregistrant une augmentation de 26 020 mD ou 29,39%.

VIII-3. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, Hors bilan et passif

	31/12/2025	31/12/2024
Dotation aux provisions sur créances et sinistres	(437 262)	(317 956)
Dotation aux provisions pour risques et charges	(30 140)	(27 624)
Total des dotations	(467 402)	(345 580)
Pertes sur créances	(152 413)	(81 569)
Total des dotations et des pertes sur créances	(619 815)	(427 149)
Reprise de provisions sur créances de la clientèle	200 847	140 449
Reprise de provisions pour pertes et charges	33 805	9 303
Total des reprises	234 652	149 752
Récupérations créances passées en perte	206	184
Total des reprises et des récupérations sur créances	234 858	149 936
Solde	(384 957)	(277 213)

VIII-4. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Le volume de cette rubrique enregistre au 31 décembre 2025 un coût de risque net de 12 065 mD ventilé comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Dotation aux provisions sur titres de participation, portage et des fonds gérés	(2 818)	(17 226)
Charges et pertes sur titres	(9 275)	(3 081)
Total des dotations et des pertes sur portefeuille d'investissement	(12 093)	(20 307)
Reprise de provisions sur titres de participation, portage et fonds gérés	50	(337)
Plus-value de cession des titres de participation	(22)	(3 820)
Total des reprises	28	(4 157)
Total des reprises et des récupérations sur portefeuille d'investissement	28	(4 157)
Solde	(12 065)	(24 464)

VIII-5. Autres produits d'exploitation

Cette rubrique est passée entre décembre 2024 et décembre 2025 de 104 417 mD à 120 562 mD, enregistrant ainsi une augmentation de 16 145 mD ou 15,46%.

VIII-6. Frais de personnel

Cette rubrique qui est composée principalement des salaires, des charges sociales et des autres charges de personnel, est passée entre décembre 2024 et décembre 2025 de 406 278 mD à 480 639 mD, enregistrant ainsi une augmentation de 74 361 mD ou 18,3%.

VIII-7. Charges générales d'exploitation

L'augmentation de 1 382 mD enregistrée entre décembre 2024 et décembre 2025 résulte d'une diminution des frais d'exploitation non bancaires à concurrence de 6 609 mD et d'une augmentation des autres charges générales d'exploitation à hauteur de 7 991 mD.

VIII-8. Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations

	31/12/2025	31/12/2024
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	4 145	4 630
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	2 958	2 971
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	39 132	36 627
Dotations aux amortissements des charges reportées	13 724	16 565
Reprise de provisions sur immobilisation	-	(188)
Autres dotations aux provisions	-	1 854
Total	59 959	62 459

VIII-9. Solde en gain ou en perte provenant des autres éléments ordinaires

Le solde de cette rubrique est une perte de 1 299 mD qui provient essentiellement des autres gains ordinaires pour 500 mD et des autres pertes ordinaires pour 427 mD.

VIII-10. Impôt sur les bénéfices

Le solde de cette rubrique enregistre au 31 décembre 2025 un montant de 258 083 mD contre 329 156 mD au 31 décembre 2024, soit une diminution de 71 073 mD ou 21,59%. Le solde englobe le montant de la contribution sociale de solidarité ainsi que la contribution conjoncturelle, calculées conformément à la réglementation en vigueur.

VIII-11. Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires

Le solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires qui s'élève au 31 décembre 2025 un montant de 2 806 mD, correspond essentiellement aux pertes exceptionnelles au niveau du groupe.

Note IX. Note sur l'état de flux de trésorerie

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

Note IX.1. Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités

L'évolution des cours de change des devises cotées par la BCT qui ont été utilisés pour la conversion en dinars de nos dépôts et avoirs en devises tels qu'ils figurent sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2025 ont engendré une incidence sur les liquidités et équivalents de liquidités d'un montant de 35 834 mD.

Cette variation est imputable aux postes suivants :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation bancaire	(1 052)	455
Dépôts de la clientèle	36 283	3 541
Prêts et avances accordés à la clientèle	(20 359)	4 386
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(26)	13
Emission et remboursements d'emprunts	(105)	71
Acquisitions / cessions sur immobilisations	(4)	6
Impôts sur les sociétés	(1)	(1)
Ecart de conversion sur filiale étrangère	78	(99)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	21 020	(4 319)

Variation nette	35 834	4 053
-----------------	--------	-------

Note IX.2. Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde des trésoreries se présente comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Liquidités en TND		
Caisse dinars	207 704	193 560
Correspondants débiteurs	35 093	102 536
Correspondants créditeurs	(540)	(554)
Equivalents de liquidités débiteurs	16 243	15 339
Equivalents de liquidités créditeurs	(93 165)	(103 656)
Total des liquidités en TND	165 335	207 225
Liquidités en devises		
Caisse en devise	53 336	47 451
Correspondants débiteurs	216 145	220 605
Correspondants créditeurs	(150 586)	(259 214)
Total des liquidités en devises	118 895	8 842
Placements en devises	3 042 105	2 480 055
Titres de transactions	1 433 707	812 529
Emprunt dinars	(36 990)	(49 995)
Liquidités et équivalents de liquidités	4 723 052	3 458 656

Note X – Evènements postérieurs à la date de clôture

Les présents états financiers du Groupe BIAT sont arrêtés et autorisés pour publication par le conseil d'administration du 25 mars 2026. Aucun évènement postérieur à la date de clôture pouvant impacter les états financiers au 31 décembre 2025 n'est survenu jusqu'à la date de leur arrêté.

Note XI – Note extra-financière relative aux facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG)

Conformément aux précisions du Conseil du Marché Financier (CMF) en date du 13 février 2026, et dans le prolongement de son communiqué du 25 décembre 2025, la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) présente ci-après les informations relatives aux facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG). Ces informations sont appréciées selon le principe de matérialité financière, tel que défini par le cadre conceptuel de la comptabilité tunisienne (Décret n°96-2459).

Cette démarche s'inscrit dans une logique transitoire pour l'exercice 2025 et s'inspire des principes directeurs des normes internationales de durabilité IFRS S1 et IFRS S2. L'objectif est d'éclairer l'incidence potentielle de ces facteurs sur la situation financière, la performance et les perspectives de la banque.

1. Gouvernance ESG

Le Conseil d'administration joue un rôle central dans la définition et l'approbation des orientations stratégiques de la banque, en veillant à ce qu'elles soient pleinement alignées avec ses valeurs fondamentales et sa raison d'être. Dans cette optique, le conseil d'administration œuvre à intégrer les principes de la responsabilité sociétale et environnementale dans la stratégie de la banque.

Dans le cadre de ses attributions, le Conseil d'administration assure la supervision des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, et veille à leur prise en considération progressive dans ses travaux. À ce titre, il examine périodiquement les initiatives menées en matière de durabilité et suit les principales avancées réalisées selon les standards internationaux applicables.

Il assure une revue annuelle du bilan social et des dispositifs relatifs à la gestion du capital humain, incluant la politique de rémunération, le développement des compétences et les principes de diversité et d'inclusion.

Par ailleurs, le comité des risques a examiné l'exposition de la banque aux risques climatiques et a également procédé à l'intégration des risques ESG, de manière qualitative, dans le périmètre de la déclaration d'appétence aux risques renforçant ainsi l'anticipation des vulnérabilités liées notamment aux enjeux climatiques.

Ces travaux traduisent l'attention portée par le Conseil et son comité des risques aux thématiques ESG dans l'exercice de ses responsabilités de surveillance et de contrôle.

2. Stratégie ESG

La stratégie de la BIAT intègre les principes de durabilité comme un levier structurant de création de valeur à long terme. Elle repose sur l'identification d'enjeux ESG prioritaires, appréciés au regard de leur impact potentiel sur le modèle d'affaires de la banque ainsi que des attentes exprimées par ses principales parties prenantes, notamment les clients, collaborateurs, investisseurs, autorités de régulation et partenaires institutionnels.

Les orientations stratégiques en matière ESG, en cohérence avec les engagements nationaux en matière de développement durable et de transition climatique, s'articulent ainsi autour de trois piliers interdépendants :

- **Pilier Environnemental :**

La BIAT s'engage à :

- Promouvoir la finance verte et accompagner ses clients dans leur transition énergétique
- Maîtriser sa propre empreinte carbone

Cela inclut le développement de produits et services financiers favorisant les investissements durables et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Dans une logique de structuration progressive, la BIAT vise à renforcer le suivi d'indicateurs clés relatifs à :

- La réduction de son empreinte environnementale propre,
- L'exposition de ses activités de financement aux enjeux climatiques,

Renforçant ainsi la résilience de son portefeuille notamment face aux risques de transition et risques physiques.

- **Pilier Social :**

La banque s'engage à :

- Renforcer l'inclusion financière à travers l'élargissement de l'accès aux services financiers et le soutien des institutions de microfinance.
- Développer le capital humain de ses collaborateurs, en renforçant la diversité, l'égalité des chances, la formation continue, l'employabilité et le développement des compétences, en cohérence avec les exigences de la transition durable.
- Renforcer la protection des clients et la qualité des services proposés, à travers des offres adaptées, une information claire et des initiatives en faveur de l'éducation financière.
- Intégrer, de manière progressive, les principes relatifs au respect des droits humains et des conditions de travail, y compris dans la chaîne de valeur et les relations avec les tiers et fournisseurs, selon une approche proportionnée aux risques.
- S'investir dans une démarche de responsabilité sociétale structurée qui se traduit par des initiatives en faveur de la culture et de l'art, du sport et de la santé publique et qui s'articule également autour de l'éducation, de la préservation du patrimoine et de l'environnement.

- **Pilier Gouvernance :**

La BIAT s'engage à renforcer une gouvernance responsable, fondée sur l'intégrité et l'éthique ainsi que sur une communication transparente avec les parties prenantes.

Ce pilier vise à consolider les mécanismes de contrôle interne, à garantir la conformité réglementaire et à promouvoir une culture de responsabilité à tous les niveaux. Il inclut la mise en place de politiques claires de lutte contre la corruption, la protection des données et la gestion des risques.

Ces orientations stratégiques influencent les décisions d'allocation de ressources et sont prises en compte dans l'évaluation des perspectives de développement de la banque, assurant ainsi une croissance durable et responsable.

Elles visent également à intégrer progressivement les enjeux ESG au cœur du développement des métiers et des activités, afin de renforcer l'impact positif et la création de valeur.

3. Gestion des risques et opportunités ESG

- **Etude d'exposition aux risques climatiques**

En 2023, la BIAT a finalisé une étude sur l'exposition de son portefeuille crédit aux risques climatiques.

- **Principales conclusions de l'étude :**

- **Risques physiques :**

- o Les principaux aléas climatiques identifiés pour la Tunisie sont la sécheresse (risque élevé à très élevé) et l'augmentation des températures moyennes.
- o Les zones géographiques concentrant 85 % de l'exposition du portefeuille (dont Tunis avec 32 %) ont fait l'objet d'une analyse détaillée des risques d'inondations, de chaleur extrême et d'élévation du niveau de la mer.

Ainsi, l'analyse de l'exposition géographique du portefeuille, croisée avec les projections climatiques du GIEC (scénarios optimiste et pessimiste), a révélé :

- o 14 % du portefeuille est exposé à horizon 2040 à un risque physique élevé, quelle que soit la trajectoire climatique retenue.
- o 28 % du portefeuille est exposé à horizon 2041-2060 à un risque physique élevé.

- **Risques de transition :**

Une analyse sectorielle du portefeuille a permis de classer les secteurs d'activité selon leur degré d'exposition aux risques de transition :

- o Le secteur agroalimentaire présente le degré d'exposition le plus élevé, en raison de sa sensibilité aux politiques climatiques, à la raréfaction des ressources en eau et aux évolutions réglementaires.
- o Les secteurs des matériaux, du transport et des hydrocarbures présentent également une exposition significative aux risques de transition.
- o Le secteur des services financiers (incluant la banque) est exposé aux risques de transition, principalement via les risques de réputation et les attentes croissantes en matière de transparence climatique.

Compte tenu de la diversification sectorielle du portefeuille de crédit de la BIAT et de la qualité des données disponibles, aucune exposition pouvant constituer un risque financier significatif n'a été détectée.

- **Opportunités identifiées**

L'étude a également mis en évidence des opportunités significatives de développement pour la BIAT, notamment dans les domaines suivants :

- Le financement de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables.

- Le développement de produits et services verts.
- L'accompagnement des clients dans leur propre transition, en particulier dans les secteurs agroalimentaire, industriel et du transport.

- **Intégration dans la gestion des risques**

Sur la base de ces travaux, la banque a entrepris l'intégration progressive des risques climatiques dans son dispositif global de gestion des risques.

Pour l'exercice 2026, une cartographie des risques ESG sera élaborée. Les aspects environnementaux seront graduellement pris en compte dans l'analyse des risques de crédit, en concertation étroite avec les pôles commerciaux, afin d'assurer une gestion proactive et intégrée.

Par ailleurs, l'étude des Risques et Opportunités relatifs aux autres types de risque environnementaux (hors climat), sociaux et de gouvernance sera élaborée ultérieurement.

4. Indicateurs et feuille de route 2026-2028

En cette phase transitoire, et conformément au principe de « Comply or Explain » préconisé par le CMF, la BIAT privilégie de structurer ses données et leurs traitements avant toute publication.

Cette approche est justifiée par le niveau de maturité de ses systèmes d'information, qui ne permettent pas encore la production d'indicateurs ESG quantitatifs exhaustifs et fiables sur l'ensemble de son périmètre.

Par ailleurs, la BIAT, consciente de ses responsabilités et afin de répondre aux attentes de ses parties prenantes internes et externes, a lancé un projet ESG qui implique toutes les activités de la banque. A ce titre, elle a défini une feuille de route ESG structurée ayant pour objectif de:

- Transformer les engagements de la BIAT en actions concrètes et mesurables
- Assurer la cohérence entre vision et mise en œuvre
- Anticiper les évolutions réglementaires et l'accès à de nouvelles opportunités de financement.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette feuille de route et compte tenu du niveau de maturité de l'ensemble de l'écosystème, la BIAT a fait le choix de prioriser :

- La sensibilisation et la formation de son personnel,
- L'évaluation de son exposition aux risques climatiques,
- Certaines actions ayant un impact direct et concret sur ses parties prenantes.

- **Actions réalisées :**

- Accompagnement spécifique et financement des clients engagés dans la transition écologique.
- Réalisation de l'étude d'exposition aux risques climatiques.
- Sensibilisation des membres du Conseil d'Administration et des responsables de la banque à la démarche ESG.
- Formation technique du personnel concerné par la feuille de route.
- Lancement d'initiatives internes afin de réduire ses émissions directes de GES :
 - o Sensibilisation du personnel pour un comportement responsable (écogestes)
 - o Adaptation progressive de sa politique achat (cartes biodégradables)
 - o Optimisation de la consommation énergétique des locaux administratifs et des agences à travers des équipements moins énergivores et l'installation de panneaux photovoltaïques au niveau de 3 agences pilotes

- **Actions en cours :**

- Formalisation de sa démarche et approfondissement de certaines phases, devenus possibles avec le gain en maturité de la banque en elle-même mais aussi de l'ensemble de l'écosystème.
- Formalisation d'une politique RSE, définissant les engagements et les principes directeurs de la banque en matière de responsabilité sociétale.
- Refonte du Système de Management Social et Environnemental (SEMS) pour une meilleure gestion des impacts sociaux et environnementaux.
- Mise en place progressive de critères ESG dans la notation des entreprises, intégrant ainsi les facteurs de durabilité dans les décisions de financement.

- **Actions programmées (2026-2028) :**

Afin de continuer le déploiement progressif de cette feuille de route et en cohérence avec les ambitions stratégiques de la banque, les projets suivants seront déployés :

1. **Stratégie et gestion des risques :**

- Formalisation d'une politique d'investissement responsable.
- Structuration progressive du mode de pilotage ESG garantissant une déclinaison opérationnelle efficace.
- Déclinaison d'indicateurs clés de performance (KPI) ESG pertinents pour la banque et fixation progressive d'objectifs quantitatifs.
- Formalisation d'une politique d'appétence aux risques ESG, définissant les limites et les seuils de tolérance de la banque.
- Intégration progressive des risques ESG dans les processus internes de gestion des risques et perfectionnement continu des modèles d'appréciation.
- Déclinaison de la politique ESG au niveau Groupe.

2. **Bilan carbone**

- Collecte et structuration des données
- Calcul des émissions par étapes (scopes 1, 2 et 3)
- Elaboration du plan d'action corrélatif

3. **Systemes d'information et données**

- Mise au point d'une gouvernance holistique des données relatives aux risques ESG
- Mise en place d'un processus de collecte de données ESG fiable
- Enrichissement des SI de la banque par les données de risques ESG

4. **Reporting et communication**

Renforcement de la communication interne et externe sur le volet ESG, en ligne avec les meilleures pratiques :

- Rapports internes et pilotage
- Rapports externes, notamment réglementaires
- Communication avec les parties prenantes

Il est par ailleurs essentiel de préciser que les axes de formation et sensibilisation ainsi que le développement de l'offre pour répondre aux nouveaux besoins ESG, déjà entamés, restent des axes structurants qui sont en amélioration et perfectionnement continus.

5. Information relative au Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF)

Concernant le Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF), la BIAT a procédé à une première évaluation de son exposition. En tant qu'institution financière, l'exposition directe de la banque au mécanisme est jugée non matérielle sur le plan financier pour l'exercice 2025. Cette conclusion est justifiée par la nature de ses activités principales qui ne sont pas directement soumises aux obligations du MACF.

Toutefois, la banque a initié des travaux d'identification des flux indirects susceptibles d'être concernés, notamment au niveau de ses clients exportateurs dans les secteurs visés par le MACF et notamment, fer et acier, ciment, aluminium, engrais, électricité et hydrogène. Une veille réglementaire proactive est assurée pour anticiper les évolutions futures du MACF et évaluer les risques de financement indirects potentiels pour ces clients.

Des travaux plus approfondis sont engagés pour affiner cette évaluation et mettre en place un dispositif de suivi adapté, en lien avec la feuille de route ESG globale de la banque.

6. Note sur base consolidée

Le Groupe BIAT est conscient de l'exposition éventuelle de ses filiales aux risques climatiques, lesquels varient selon la nature de leurs activités.

Certaines sociétés opérant dans les secteurs du **tourisme et de l'immobilier** sont directement exposées aux aléas climatiques pouvant affecter la fréquentation touristique, la valeur des actifs immobiliers et la rentabilité des projets hôteliers. Les filiales financières, telles que **Assurances BIAT, BIAT Capital Risque, Tunisie Valeurs et Tunisie Valeurs Asset Management**, sont exposées de manière indirecte à travers leurs portefeuilles et les entreprises financées ou assurées.

Ce qui implique une intégration progressive des critères environnementaux et climatiques dans les décisions d'investissement et de gestion d'actifs. Les autres filiales présentent une exposition plus limitée aux risques climatiques.

Conscient de ces enjeux, le Groupe BIAT prévoit d'intégrer une **évaluation systématique des risques climatiques et autres risques significatifs sur l'ensemble de ses filiales** dans sa feuille de route stratégique.

Cette démarche vise à anticiper les impacts financiers potentiels, renforcer la résilience des activités et aligner le Groupe sur les meilleures pratiques internationales en matière de reporting climatique et sur les objectifs nationaux de réduction de l'intensité carbone.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2025

*Mesdames, Messieurs les actionnaires
de la Banque Internationale Arabe de Tunisie*

I- Rapport d'audit sur les états financiers consolidés

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe Banque Internationale Arabe de Tunisie (« groupe BIAT » ou « groupe ») qui comprennent le bilan consolidé ainsi que l'état des engagements hors bilan consolidé arrêtés au 31 décembre 2025, l'état de résultat consolidé et l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers consolidés, annexés au présent rapport, font apparaître un total bilan de 28 795 764 KDT et des capitaux propres (Part du groupe) de 2 573 522 KDT y compris le bénéfice net de l'exercice (Part du groupe) s'élevant à 467 148 KDT.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du Groupe BIAT au 31 décembre 2025, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

1) Evaluation des provisions pour dépréciation des engagements sur la clientèle

• *Description du point clé de l'audit*

De par l'activité de la société mère, le groupe est exposé au risque de contrepartie aussi bien sur son portefeuille d'engagements directs que sur les engagements par signature donnés à la clientèle.

Ce risque, inhérent à l'activité bancaire, constitue une zone d'attention majeure compte tenu de l'importance des montants et de la complexité du processus de classification, qui obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau d'appréciation élevé ainsi que le jugement requis pour l'évaluation des garanties à retenir.

Au 31 décembre 2025, la valeur nette des créances sur la clientèle s'élève à 13 068 032 KDT et les provisions et agios réservés constitués pour couvrir le risque de contrepartie s'élèvent à 1 338 362 KDT (Dont 20 420 KDT de provisions sur les engagements hors bilan).

Du fait que l'évaluation des engagements et l'estimation des provisions requièrent un niveau de jugement important et compte tenu de l'importance des engagements de la clientèle, nous considérons que l'évaluation des provisions pour dépréciation des engagements sur la clientèle constitue un point clé d'audit.

• *Réponses d'audit apportées*

Pour couvrir cette question clé, nous avons obtenu une compréhension des procédures mises en place par votre groupe, et évalué la correcte mise en œuvre des contrôles clés, de même que leur capacité à prévenir et/ou à détecter les anomalies significatives en mettant l'accent sur :

- Le mécanisme de supervision mis en place en ce qui concerne le processus de dépréciation des engagements sur la clientèle ;
- La fiabilité des informations fournies par le groupe au sujet des clients dont les encours présentent des indicateurs de perte de valeur ;
- Les procédures et contrôles définis par le groupe en vue d'assurer la gestion du risque de contrepartie, d'identifier les clients à classer et à provisionner et de déterminer le niveau de provision requis par la réglementation bancaire ;
- Les mécanismes de contrôle et de calcul des provisions collectives et additionnelles mis en place par le groupe.

En outre, à travers un échantillonnage étendu :

- Nous avons vérifié que les engagements présentant des indices de dépréciation ont été identifiés et classés conformément aux dispositions de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°91-24 (telle que modifiée et complétée par les textes subséquents) relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements ; et
- Nous avons examiné les valeurs des garanties retenues lors du calcul des provisions et apprécié les hypothèses et jugements retenus par le groupe.

Enfin, nous avons vérifié le caractère approprié et suffisant des informations fournies dans les notes aux états financiers consolidés.

2) Evaluation des provisions pour dépréciation des titres de participation

• *Description du point clé de l'audit*

Le groupe détient un portefeuille de titres de participation d'une valeur brute de 850 351 KDT au 31 décembre 2025. Les provisions et agios réservés constatés sur ces titres s'élèvent à 76 229 KDT.

A la date d'arrêté des états financiers consolidés, les titres sont valorisés sur la base de la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés.

Les provisions pour dépréciation des titres de participation représentent la meilleure appréciation par la direction des pertes subies ou estimées à la date de clôture.

Nous avons considéré que l'évaluation des titres non cotés est un point clé d'audit en raison de leur importance significative dans les comptes du groupe et du jugement nécessaire à l'appréciation de la juste valeur.

- *Réponses d'audit apportées*

Nos travaux ont notamment consisté à :

- Apprécier les procédures de contrôle mises en place par le groupe dans le cadre du processus d'évaluation des titres non cotés ;
- Challenger les méthodes d'évaluation adoptées par le groupe et apprécier le caractère approprié des hypothèses et des modalités retenues pour l'évaluation des titres non cotés au regard des critères prévus par les normes comptables applicables en la matière ;
- Réaliser des procédures analytiques sur l'évolution du portefeuille d'investissement et des dépréciations ;
- A travers un échantillon étendu, nous avons vérifié que les participations présentant des indices de dépréciation ont été identifiées et que les provisions qui y sont associées ont été convenablement estimées ;
- Vérifier le caractère approprié et suffisant des informations fournies dans les notes aux états financiers consolidés.

3) La prise en compte des intérêts, commissions et agios en produits

- *Description du point clé de l'audit*

Les intérêts et revenus assimilés et les commissions comptabilisés en produits par le groupe s'élèvent au 31 décembre 2025 à 1 809 774 KDT et représentent 62% du total des produits d'exploitation bancaire.

Bien que la majeure partie de ces revenus soit générée et comptabilisée automatiquement par le système d'information du groupe, nous avons néanmoins considéré, vu le volume important des transactions et les spécificités des règles de leur comptabilisation, que la prise en compte des intérêts et commissions constitue un point clé d'audit.

- *Réponses d'audit apportées*

Nos travaux ont notamment consisté en :

- La revue critique du dispositif de contrôle interne mis en place par le groupe en matière de reconnaissance des revenus, incluant l'évaluation, par nos experts en technologie de l'information, des contrôles informatisés ;
- La réalisation de tests pour vérifier le fonctionnement effectif des contrôles clés incluant les contrôles automatisés ;

- L'examen analytique des revenus afin de corroborer les données comptables avec notamment les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, l'évolution des encours, les tendances du secteur et les réglementations y afférentes ;
- La vérification du respect de la norme comptable NCT 24 et particulièrement les règles de reconnaissance des intérêts et agios sur les relations classées ;
- La vérification du caractère approprié et suffisant des informations correspondantes fournies dans les notes aux états financiers consolidés.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et les événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons les éléments probants que nous estimons suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on

peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers consolidés. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers consolidés telle qu'exprimée ci-dessus.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la direction générale de la banque.

Tunis, le 07 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

**Les Commissaires aux Comptes Associés
MTBF**

Cabinet CMC

Mohamed Lassaad BORJI

Chérif Ben ZINA